

Ce service dispose d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des personnes accompagnées et le travail autour du projet de la personne, le cas échéant en interaction avec les partenaires médico-sociaux.

Les informations qui vous sont demandées font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux professionnels travaillant dans le service. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée \*, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : [indiquez-ici le professionnel du service chargé du droit d'accès].

*\* Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés*